

**Edito**, par Olivier Di Candia, Vice-président de l'USMA

**De la politique des petits pas...**

Chères et chers collègues,

*L'année 2020 restera pour beaucoup une année morose. La frontière entre nos vies privées et professionnelles, déjà fortement atténuée par nos modes d'organisation, a totalement disparu durant la crise sanitaire. Afin de se redonner du baume au cœur, l'USMA vous propose en cette fin d'année un petit flash-back de ses petites et grandes entreprises. ... Et si vous en faisiez de même ?*

*Hauts les cœurs !*

## Retour en actions sur l'année 2020. Morceaux choisis.

### Janvier : la reprise d'ancienneté des détachés pour le grade de président

L'USMA s'est battue et a obtenu gain de cause pour que **le passage à un taux de reprise de 50% des années d'ancienneté soit uniforme pour l'ensemble des magistrats**, ce qui ne préjudicie aucunement à l'examen des mérites et des aptitudes de chacun.

### Février : votre avis sur la robe nous intéresse (grandement)

Vous avez été plus de **800 à répondre à notre sondage sur la robe et la prestation de serment**. A la création de l'USMA, le mot « magistrat » était tabou, il est désormais établi que les **deux tiers du corps veulent la robe et la prestation de serment**.

### Mars : dans la tourmente du confinement, en revenir à nos valeurs

Dans son action l'USMA rappelle au CE les difficultés auxquelles se heurtent les magistrats mais également la « bienveillance » existante et le « besoin de confiance réciproque ». Aux collègues, nous disons : « Depuis plusieurs années, **l'USMA en appelle à la solidarité des magistrats pour contenir la charge de travail et résister ensemble. (...) Aucun message anxiogène, aucune exigence productiviste ne doit vous détourner de l'objectif essentiel** [de contenir l'épidémie et préserver votre santé]. Nous avons dit et nous redirons inlassablement qu'il vous appartient, en conscience, de faire ce que vous pouvez, sur le plan professionnel, en vous affranchissant de toutes consignes statistiques ».

### Avril : être votre relais direct

Les **réunions de dialogue social avec le gestionnaire se poursuivent tous les vendredis** afin d'évoquer les conditions de travail des magistrats pendant la crise sanitaire. Nous lui avons fait part des difficultés pratiques locales dont vous nous avez saisis.

Le dialogue social est de grande qualité. Nous y avons discuté des conditions de la reprise d'activité et notamment plaidé pour **un « principe de sanctuarisation d'une période cet été sans audience collégiale qui ne saurait être inférieure à 6 semaines » qui a été largement respecté**.

Lorsque nous vous avons demandé, pour le dialogue du 17 avril, ce que vous pensiez de l'ordonnance du 15 avril prévoyant notamment que le chef de service pouvait imposer 5 jours de RTT aux agents en télétravail, vous avez été très nombreux à nous répondre que vous vous y opposiez fermement. Le gestionnaire l'a entendu

### Mai : information et transparence sur votre carrière

L'USMag' fait le point sur **les mesures individuelles au CSTA, vous informe notamment sur le vivier ainsi que sur les éléments d'analyse qui ont émergé lors de la première réunion préparatoire au tableau P1-P4.**

Elue au CSTA, Florence Demurger résume ainsi l'action de l'USMA dans son édito : « *il est essentiel que soient portés à votre connaissance les éléments significatifs permettant d'accéder à la liste P5, que vous puissiez appréhender le rôle du vivier et y voir plus clair dans l'élaboration du tableau d'avancement P1-P4 ou dans la mise en œuvre du mouvement de mutation. En œuvrant sans relâche, CSTA après CSTA, pour une plus grande transparence dans la définition de critères objectifs et impartiaux, l'USMA accompagne les magistrats administratifs à chaque étape importante de leur déroulement de carrière* ».

### Juin : dessine-moi un magistrat administratif

• Regards croisés, à travers un entretien entre Olivier Di Candia et Céline Parisot, présidente de l'USM, sur le recrutement et la formation des magistrats, l'accès à la cour suprême, le conseil supérieur, l'indépendance et l'impartialité, l'évaluation de la charge de travail et la répartition des magistrats, la cellule d'écoute et l'intelligence artificielle.

• Nous sommes entendus par **la commission d'enquête sur l'indépendance de la justice**. Pas de proposition de consécration constitutionnelle de la juridiction administrative mais **préconisation de la prestation de serment et du port de la robe**. Le président de la commission reprend également notre demande d'« *unifier le corps des magistrats administratifs de la première instance à la cassation* ».

• Notre campagne pour les **élections professionnelles** était centrée sur la conception que l'USMA se fait de notre métier. **Grâce à vous, nous progressons de trois points**. En route pour la suite !



### Juillet-août : changement d'équipe dans la continuité

**Emmanuel Laforêt et Sophie Edert succèdent à Olivier Di Candia et Ophélie Thielen comme président et secrétaire générale.** Le passage de relais se préparait depuis quelques temps. Il est acté et accompagné par l'adoption de la **nouvelle version du Livre Blanc**. Ce document qui reprend nos valeurs et engagements est le témoin que l'on se transmet d'équipe en équipe.

Peut-être avez-vous noté quelques changements dans notre communication ? Nous cherchons à être

Adhérez pour l'année judiciaire 2020-2021

Réduction fiscale de 50% en 2020 si vous adhérez avant le 31 décembre !

plus efficaces dans l'information à vous donner. Permettre d'aller rapidement à l'essentiel comme d'approfondir en fonction des besoins de chacun. L'USMA compte désormais sur l'expérience précieuse de deux collègues : Célié Simeray et Nicolas Beyls ... De nouveaux changements s'annoncent. Nous espérons qu'ils vous seront utiles.

### Septembre : des rencontres qui font avancer

Un mois très riche en rencontres de la nouvelle équipe.

**L'USMA a notamment été reçue par Mme de Salins, présidente de l'association des membres du Conseil d'Etat, Mme Maugüé, vice-présidente et M. Simonel, membre de cette association, pour évoquer l'unité de la juridiction, le port de la robe et la prestation de serment.** Un début de dialogue important s'engage avec les

membres du CE sur ces questions et qui se poursuit aujourd'hui.

### Octobre : réévaluation de la rémunération et lignes directrices

• Les deux syndicats s'y sont préparés ensemble, par des analyses approfondies de plusieurs grilles de rémunération ainsi que de la réforme de 2017 dans les CRC.

**Nous sommes d'accord sur l'essentiel : de l'indiciaire pour le futur et en tous les cas pas d'augmentation de proportion de la part variable de la part indemnitaire.** Le gestionnaire prépare toujours sa réponse...

• La juridiction administrative doit se doter de **lignes directrices de gestion**. Elles sont présentées au CSTA. L'USMA demande une concertation avec les organisations syndicales lors de la révision de ce document ainsi que des perspectives chiffrées, notamment quant à la création de postes de présidents du fait du retour préconisé à deux rapporteurs par chambre. Si nous regrettons le manque d'ambition des lignes directrices relatives à la gestion des ressources humaines, les amendements obtenus en séance nous convainquent de voter favorablement. Nous espérons à l'avenir obtenir des engagements plus forts en matière de qualité de vie au travail. En revanche, **nous nous opposons aux lignes directrices en matière de mobilité qui font écho à l'orientation que l'USMA conteste au contentieux.**

### Novembre : proximité et pragmatisme

• Second confinement, relèvement du niveau d'alerte de Vigipirate, l'USMA continue à être pleinement mobilisée à vos côtés.

• Constatant que **le classement pour l'accès au grade de premier conseiller est inutile en l'absence contingentement, les représentants USMA en demandent la suppression lors d'un CSTA.**

• Que défendre en matière de dématérialisation sans donner la parole aux magistrats dont les pratiques et ressentis sont très variés ? Nous nous adressons aux adhérents qui sont nombreux à répondre à l'appel. Cela donne une image très intéressante et nous l'espérons utile au groupe comme à ceux qui auront pris le temps de la lire.

### Décembre : un mois qui reste à écrire avec vous

• A la demande de l'USMA, le CSTA qui se déroulera en visioconférence ne portera pas sur la robe et le serment. Nous espérons que ces sujets puissent être abordés sans « écran interposé » en janvier.

• Les **discussions sur l'élaboration du plan d'actions égalité professionnelle se poursuivent.**

• L'USMA a inscrit **le sujet de la dématérialisation en dialogue social.**

Vos retours nourrissent les propositions très concrètes que nous ferons au service.

L'USMA n'a jamais compté autant d'adhérents.

Un grand merci pour votre soutien !

Les fêtes et la coupure s'annoncent. Il est temps de retrouver ses proches et de prendre un peu de repos durant les vacances. Nous vous invitons à vous déconnecter vraiment. Peut-être même allons-nous donner l'exemple.



#### AGENDA

4-dec	Dialogue social hebdomadaire
7-dec	Conseil syndical de l'USMA
9-dec	CHSCT
11-dec	Dialogue social
15-déc	Plan égalité professionnelle
18-dec	CAS

[www.usma.fr](http://www.usma.fr)